

formation de sorte que ces industriels soient mieux informés des négociations du gouvernement au fur et à mesure de leur déroulement?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une chose qui me préoccupe moi-même à l'instar d'autres membres du gouvernement. Le député sait sans doute qu'on a donné aux représentants de cette industrie l'occasion de nous faire part des changements avantageux pour leurs activités qu'ils souhaiteraient voir survenir, et ils ont soumis un grand nombre de mémoires au Comité canadien sur le commerce et les tarifs douaniers qui constitue notre point de contact. Nous sommes maintenant en mesure de fournir aux industriels le genre d'information qu'ils souhaitent obtenir. Des consultations sont en cours, et se poursuivront, afin d'assurer qu'il s'agit bien du genre de renseignements auxquels songe le député.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LE GAZODUC DU NORD—LES MESURES GARANTISSANT LA FOURNITURE PAR LES CANADIENS D'UNE JUSTE PART DES MATÉRIAUX ET ACCESSOIRES NÉCESSAIRES À LA CONSTRUCTION

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au vice-premier ministre qui est le négociateur en chef du Canada dans l'entente relative au projet Alcan. Le 9 septembre, le ministre a déclaré que la réalisation de ce projet rapporterait 4 milliards de dollars au Canada sous forme de dépenses directes et qu'il entraînerait la création de près de 100,000 années-hommes de travail. Il supposait que le Canada obtiendrait 98 p. 100 des contrats de construction du pipe-line et qu'il fournirait 88 p. 100 des matériaux et accessoires nécessaires à la construction de ce pipe-line, comme les soupapes et les compresseurs. Étant donné que certains ministres ont parlé de lancement d'appels d'offres pour l'octroi des contrats, comment le gouvernement compte-t-il veiller à ce que le Canada ait effectivement la participation qu'il avait prévue dans la fabrication des tuyaux et des matériaux et accessoires nécessaires à l'installation du pipe-line?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre):** Le député a raison lorsqu'il dit que l'entente prévoit le lancement d'appels d'offre pour les fournitures. Par contre, on y stipule également que les travaux de construction et d'exploitation du pipe-line doivent être répartis de la manière la plus avantageuse possible pour les entreprises de chaque pays. Je puis garantir au député qu'il n'y a pas désaccord sur cet objectif, qui est d'ailleurs souligné dans l'entente elle-même. Je voudrais insister sur un point important. L'Office national de l'énergie a mis comme condition à son approbation du projet de la société Foothills Pipeline l'optimisation de la production canadienne. D'autre part, l'Office a l'avantage de pouvoir surveiller les projets d'approvisionnement de la société, ce qui constitue, à mon avis, une garantie supplémentaire que les Canadiens retireront de ce projet les avantages que j'ai mentionnés: c'est là une garantie supplémentaire tout à fait indépendante de l'entente elle-même, qui ne faisait que consacrer le principe.

### Questions orales

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Vendredi dernier, le *Sun* de Vancouver a prétendu avoir en sa possession un document émanant du ministère de l'Expansion économique régionale selon lequel ce ministère aurait adressé un mémoire à l'équipe de négociateurs, avant même qu'ils ne commencent à négocier l'entente, pour les avertir que si l'on n'y prenait pas garde, il était fort probable qu'au lieu d'obtenir 98 p. 100 des contrats de construction du pipe-line, le Canada risquait fort de n'en obtenir qu'environ 67 p. 100. Cela représenterait une perte de quelque 600 millions de dollars. Le ministre pourrait-il être plus précis au sujet des conditions préférentielles qui permettraient aux Canadiens de fournir la majeure partie sinon la presque totalité du tuyau qui sera fabriqué au Canada en tenant compte du fait que certains de ses collègues ont dit que d'autres pays allaient pouvoir soumettre des offres concurrentielles?

● (1432)

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, les négociations avec les États-Unis ont été menées avec la ferme conviction, qui est encore bien fondée, à mon avis, que l'industrie canadienne est pleinement concurrentielle et peut profiter des occasions qu'offrirait la construction de ce pipe-line. Cela est fondamental. L'expression «généralement concurrentiel» qui figure dans l'accord devait éliminer les pratiques de concurrence injustes auxquelles pourraient se livrer d'autres fournisseurs. L'accord permet à un pays ou l'autre d'étudier ou d'examiner les soumissions. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Toutefois, il me semble que l'assurance supplémentaire la plus importante soit la surveillance continue qu'exercera l'Office national de l'énergie même sur les politiques d'achat ayant trait au pipe-line. Il se pourrait que la mesure législative elle-même qui sera présentée crée un mécanisme de surveillance des programmes d'achat de la compagnie chargée de construire le pipe-line.

Au sujet de . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question porte sur un sujet très important, mais nous avons déjà pris presque 10 minutes. Je me demande si je pourrais permettre au député de poser une brève question supplémentaire qui soit suivie d'une brève réponse.

#### LE GAZODUC DU NORD—LA DATE DE LA DÉCISION AU SUJET DE LA DIMENSION DU TUYAU

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une brève question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En est-on encore arrivé à une décision au sujet de la dimension du tuyau? Comme on le sait, les autorités canadiennes demandent un pipe-line de 54 pouces à paroi plus mince et les Américains réclament un tuyau de 48 pouces. Une décision a-t-elle été prise au sujet de la dimension du tuyau dont on va se servir pour le projet Alcan?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'essaierai d'être bref et je dirai au député que la première rencontre du groupe technique a eu lieu le 16 novembre et qu'autant que je sache aucune décision n'a encore été prise.